

Formation des enseignants

Le ministre justifie la réforme des ESPE par la volonté **d'élargir le vivier** de recrutement des enseignants et **d'aider des jeunes** issus de milieux défavorisés à faire des études. Il indique vouloir se rapprocher de ce qu'étaient les IPES mais oublie d'indiquer que ces élèves-professeurs là n'étaient **payés que pour étudier**. Les nouveaux élèves – professeurs seront rémunérés **700€** par mois et ce salaire sera cumulable avec une bourse. **Ils dispenseront des cours**.

Le changement de nom des ESPE en **Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation** (INSPE) n'est pas neutre non plus. Leurs directeurs seront désormais **nommés** par le gouvernement et non plus **élus** comme actuellement. Les ESPE sont aujourd'hui une composante des universités. En devenant des instituts nationaux on irait vers **un pilotage plus centralisé**. Cela ressemble fort à une volonté ministérielle de **reprenre la main** sur la formation.

Le long développement consacré dans la loi à **l'attractivité** du métier et à la pré-professionnalisation prévoit notamment que les étudiants de L2 pourront se voir confier, outre les périodes d'observation, des « **co-interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques** » notamment en cas d'absence de professeurs. Ils pourront aussi participer au dispositif «*devoirs faits*».

Remplacement d'enseignants pour un sous-salaire: ce n'est pas exactement ce qui **était attendu** en termes d'amélioration de l'attractivité du métier ! La baisse d'attractivité tient d'abord à une **crise d'efficacité** du système éducatif comme le montrent les enquêtes internationales. Il faut aussi y rajouter le ralentissement de la croissance économique **bloquant l'ascenseur social**, et la montée du **chômage** de masse atténuant le rôle du diplôme.

Certes, les causes sont aussi **internes** à l'institution. Mais avant tout parce que **le modèle** du métier tel qu'il a été défini en 1950 est aujourd'hui remis en question. La **casse** des statuts, de la liberté pédagogique, la volonté de **contrôler** le travail des enseignants quand il ne s'agit pas de leur imposer méthodes et manuels, la tentation de transformer les chefs d'établissement en **organiseurs** du travail des enseignants, celle d'**individualiser** les salaires et les tâches ont provoqué en quelques années **une mutation** du métier sans précédent qui a largement de quoi dégoûter les éventuels candidats.